

PATRIMOINE MONDIAL Jeudi, le vignoble déposera sa candidature pour l'Unesco à Berne, qui la transmettra ensuite au siège de l'organisation à Paris. Appelé comme consultant, le Français Pierre-Marie Tricaud commente le dossier.

«La beauté de Lavaux ne suffit pas. Il faut la protéger»

Lavaux: un paysage culturel à classer



» Architecte paysagiste et agronome, le Français Pierre-Marie Tricaud est associé depuis des années aux travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), sur le concept de «paysage culturel». Consulté pour la préparation du dossier de candidature de Lavaux au patrimoine mondial, il a découvert le vignoble un certain 18 juillet, le jour même où la grêle a fait des ravages.



«Le 18 juillet, je découvrais le superbe site de Lavaux lorsque j'ai vu ces nuages noirs foncer vers nous»

PIERRE-MARIE TRICAUD
SPÉCIALISTE DES PAYSAGES

culturels. En 1992, on a défini et reconnu les sites naturels transformés par l'homme. Les rizières en terrasses aux Philippines ont été la première inscription du genre au patrimoine. Assez vite, des vignobles ont suivi, comme Saint-Émilion dans le Bordelais, en 1999. J'ai moi-même participé à des évaluations en vue d'un classement: Haut-Douro au Portugal ou Tokaj

en Hongrie. J'ai collaboré à une étude comparative pour le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), organe d'experts qui conseille l'Unesco. C'est par ce canal que les gens de Lavaux m'ont contacté.

— **Quel a été votre rôle?**

— Celui d'un consultant: avocat plutôt que juge.

— **Connaissiez-vous le vignoble de Lavaux auparavant?**

— De réputation. J'avais vu des images et entendu dire que ces terrasses viticoles étaient parmi les plus spectaculaires qui soient. J'y suis venu le jour même où la grêle a détruit les cultures, le 18 juillet.

— **Qu'avez-vous ressenti en visitant le site dans ces circonstances particulières?**

— Lorsqu'on peut vraiment arpenter un endroit, on en mesure l'ampleur et le caractère. Le vignoble de Lavaux est effectivement exceptionnel; mais un changement de temps aussi brutal que l'arrivée de cet orage ne rend que plus magnifique la conquête par l'homme de régions et de conditions parfois difficiles. Nous étions à la cave du syndic de Chexbres Bernard Bovy (n.d.l.r.: président de l'AILU — Association pour l'inscription de Lavaux au patrimoine mondial de l'Unesco) et dégustions son vin sous une ton-

nelle devant un magnifique panorama. C'est depuis là que nous avons vu les impressionnants nuages arriver, puis, en quelques instants, la grêle lapider sans pitié les voitures avec lesquelles nous nous déplaçons.

— **Avez-vous tout de même apprécié la convivialité régionale?**

— Oui, bien sûr. Un tel aspect entre dans ce que l'on appelle le patrimoine immatériel. On peut tout à fait classer un folklore ou une langue. Dans le cas de Lavaux, avoir par exemple une Fête des Vignerons qui ne se déroule que quatre fois par siècle est original.

— **Sinon, quel est le profil du bon candidat au patrimoine mondial?**

— Il ne suffit pas d'avoir un beau site. Il faut aussi savoir le montrer et l'entretenir. Il est important que l'endroit soit bien protégé selon les lois ou autres normes. Ce qui est le cas pour Lavaux, défendu par une législation et, depuis votre récente votation, à nouveau inscrit dans la Constitution cantonale.

— **Mais alors que peut apporter un classement par l'Unesco, si ce n'est une mention sur un prospectus?**

— Effectivement, on parle bien d'un label, pas d'une garantie de protection. L'idée est tout de même d'inciter les pays à préserver leurs sites notables. Avec La-

vaux, il n'y a pas trop de soucis pour le moment, mais le but est aussi d'en être sûr à long terme. On peut également voir la démarche sous un angle plus économique: à une époque de grande concurrence avec l'émergence du nouveau monde viticole, une telle reconnaissance peut devenir un atout sur le marché des vins. Sans parler du développement touristique, qui ne doit toutefois pas se faire aux dépens du site lui-même!

— **Pour être classé, Lavaux doit-il craindre la concurrence d'autres vignobles?**

— Une trentaine de sites sont reconnus chaque année dans le monde. A l'échelle internationale, ce n'est pas une compétition. Donc deux candidatures de vignobles — voire davantage — peuvent aboutir en parallèle. Initialement, la concurrence est à l'intérieur même des pays qui ne peuvent chacun présenter qu'un à deux dossiers par an. Sur ce plan, la Suisse s'est organisée: Lavaux a été choisi pour défendre ses couleurs en 2006.

GRÉGOIRE NAPPEY

» www.lavaux-unesco-inscription.ch
AILU, Préfecture de Lavaux,
R. du Temple 17, CP 48, 1096 Cully.



CHRIS BLASER

» GENÈSE L'IDÉE A ÉTÉ LANCÉE EN 1999.

Longue procédure

L'aventure de l'inscription du vignoble de Lavaux comme paysage culturel au patrimoine mondial de l'UNESCO commence il y a plus de six ans. En 1999, l'historien Marc Barblan lance l'idée d'une candidature. Au Grand Conseil, une interpellation du député radical Alain Parisod lui emboîte le pas en 2000. Il faut ensuite attendre 2003 pour que le conseiller d'Etat écologiste Philippe Biéler demande une pré-étude au bureau lausannois d'architectes et urbanistes GEA-Vallotton-Chanard. En février 2004, Lavaux dépose sa candidature à Berne; le Conseil fédéral soutient

la démarche en décembre. L'association AILU est créée en mars dernier, alors que le même bureau GEA commence à monter un dossier qui sera bouclé en neuf mois. Signé à l'Office fédéral de la culture à Berne jeudi prochain, le document partira la semaine prochaine au siège de l'UNESCO à Paris, pour un dépôt officiel de la candidature par la Confédération. L'organisation internationale prendra sa décision «très probablement en été 2007», selon les instigateurs de l'opération. Pour financer tout ce travail, l'AILU a quasiment terminé de réunir un budget de 580 000 francs. G. N.

AUJOURD'HUI

NYON

Le Festival Caribana ouvre un club à côté de l'Usine à Gaz.....23

SIGNY



Les paroissiens cèdent leur église à la commune.....23

VAUD



Les petites classes du canton menacées de disparition.....25

LAUSANNE

La guerre des taxis a trouvé son épilogue.....26

CHABLAIS

La raffinerie de Collombey est armée contre les catastrophes...28

BROYE



Record de colis à la poste militaire.....29

24 Pratique

SANTÉ, BIEN-ÊTRE
Problèmes de femmes: *Osons en parler!*.....35